

Formation

Sauveteur Secouriste au Travail

Initial ou Maintien et
Actualisation des
Compétences



PROGRAMME



Taux de satisfaction
programme 2022

➤ THEORIE & PRATIQUE

Sauvetage secourisme du travail

Les accidents du travail et le schéma de survenance de l'accident

Distinguer danger, situation dangereuse et risque

Intérêt et principes de la prévention des risques professionnels

Les acteurs de la prévention

Rôle du sauveteur-secouriste du travail

Rechercher les risques persistants pour protéger et prévenir

Supprimer ou isoler les sources de risques

Soustraire la victime au risque

Baliser (rendre impossible l'exposition de quiconque à ce risque)

Utiliser le matériel spécifique

Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection

Examiner la victime

Examiner la (les) victime(s) avant de mettre en œuvre une action :

- reconnaître la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée,
- rechercher les signes vitaux,
- retourner la victime découverte à plat ventre, sur le dos

Alerter et faire alerter / informer

Qui alerter ? Qui alerte ?

Que dire ?

Contenu du message-type adapté à l'établissement

L'affiche du message type avec consignes

Secourir

Action appropriée à l'état de la victime

Apprentissage de la succession des gestes dans le contexte global des 4 actions

Les différentes détresses et gestes de secours

Saignements abondants

Étouffement

Malaise

Brûlures

Traumatismes, petites plaies, amputations

Victime inconsciente qui respire

Victime inconsciente qui ne respire pas

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident.
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.
- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

PUBLIC

- Sauveteurs secouristes au travail débutants ou expérimentés.

DURÉE

- 14 heures ou 7 heures selon expérience

PRÉ-REQUIS

- Compréhension écrite et orale du français.

PÉDAGOGIE

- **Méthodes pédagogiques**

Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.

- **Moyens techniques**

Salle de formation avec PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement.

Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations.

Plan d'intervention INRS.

- **Moyens humains**

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail formé et certifié par l'INRS.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales théoriques et pratiques sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V6.12/2018 en vue de la délivrance du certificat SST valable 24 mois, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

DÉLAIS D'ACCES

- de 24h00 à 8 semaines selon formation et lieu de formation

MODALITÉS

- Prix : nous consulter

ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrions également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT – **ATOUT CAP**, qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois.